

Conditions générales (CG)

<2S/> Formations

Formations IT & Cybersécurité

Version 1.5 | Dernière mise à jour : 01.02.2026

Les présentes conditions générales (CG) s'appliquent à toute inscription et participation aux formations proposées sous l'égide de <2S/> Formations.

1. Identité - partenariat et coresponsabilité

- 1.1 <2S/> Formations est une activité de formation opérée en partenariat entre :
 - TST Electronic & Multitech - Stéphane Tinguely, Route Jo-Siffert 36, CH-1762 Givisiez
 - Apus3 Sàrl, Stéphane Blanchard à CH-1740 Neyruz
- 1.2 Les deux entités sont coresponsables de l'ensemble des activités réalisées sous l'égide de <2S/> Formations (*organisation, contenu, exécution, support*).
- 1.3 La facturation est émise au nom de TST Electronic & Multitech.
Le numéro de TVA utilisé est celui de TST : [CHE-xxx.xxx.xxx TVA].
- 1.4 Adresse postale de référence du partenariat : Route Jo-Siffert 36, CH-1762 Givisiez.
- 1.5 Contact : info@2sformations.ch // www.2sformations.ch

2. Champ d'application

- 2.1 Les présentes CG régissent toute inscription, participation ou achat de prestations de formation proposées par <2S/> Formations (*présentiel, distanciel, ateliers, formations intra-entreprise*), sauf conditions particulières écrites (*offre/contrat*) prévalant expressément.
- 2.2 Le client est la personne/entreprise qui commande et paie la formation. Le participant est la personne qui suit la formation (*souvent identique*).

3. Inscription - conclusion du contrat

- 3.1 L'inscription se fait via le site internet ou via des campagnes publicitaires ciblées.
- 3.2 Le Participant s'engage dès son inscription. L'inscription est confirmée par la réception du paiement dans les délais impartis (*cf. art. 5*).
- 3.3 Les places peuvent être limitées. Les inscriptions sont traitées selon l'ordre d'arrivée.

4. Prestations - durée - contenu

- 4.1 Les formations durent généralement de 0.5 à 5 jours, suivant le thème.
- 4.2 Le contenu (*programme, objectifs, prérequis, horaires, modalités, matériel requis*) est défini sur la fiche de formation ou dans l'offre.
- 4.3 L'organisateur peut apporter des adaptations raisonnables (*ordre des modules, exemples, outils*) sans diminuer la valeur pédagogique globale.

5. Prix - TVA - modalités de paiement

- 5.1 Les prix sont indiqués en CHF et TVA incluse au taux normal en vigueur (*actuellement 8,1%*), sauf mention contraire.
- 5.2 Le paiement se fait généralement par facture envoyée lors de l'inscription, par voie numérique (*PDF*).
- 5.3 D'autres moyens de paiement peuvent être proposés (p.ex. PayPal) selon les indications communiquées au moment de l'inscription.
- 5.4 Echéance impérative : le paiement doit être reçu au plus tard 15 jours calendaires avant le début de la formation (*J-15*).
- 5.5 En cas d'inscription à moins de J-15, le paiement est exigible immédiatement (*au plus tard avant le début, voire avant l'accès aux supports/lab*).
- 5.6 À défaut de paiement à l'échéance, l'organisateur peut annuler l'inscription, réattribuer la place, et/ou suspendre l'accès sans préjudice d'éventuels frais administratifs.

6. Annulation / report par l'organisateur

- 6.1 L'organisateur peut annuler ou reporter une session notamment en cas de force majeure, d'indisponibilité de formateur, de locaux, de contraintes techniques, ou de nombre insuffisant de participants.
- 6.2 Nombre minimal de participants : chaque formation peut être soumise à un minimum ; si ce minimum n'est pas atteint, la formation peut être annulée ou maintenue, au choix de l'organisateur.
- 6.3 En cas d'annulation par l'organisateur : remboursement intégral des montants effectivement payés pour la session concernée.
- 6.4 En cas de report : une date de remplacement peut être proposée ; si elle ne convient pas au Participant, celui-ci peut demander le remboursement intégral.
- 6.5 Limitation : aucun remboursement n'est dû pour les frais externes du participant (transport, hôtel, repas, pertes d'exploitation, etc.).

7. Annulation / absence par le Participant (barème J-15)

- 7.1 Toute annulation doit être notifiée par écrit (e-mail suffit). La date et l'heure de réception font foi.
- 7.2 Annulation jusqu'à J-15 inclus (plus de 15 jours avant le début) : remboursement du prix payé moins une retenue fixe de CHF 50.00 (frais administratifs).
- 7.3 Annulation après J-15 (moins de 15 jours avant le début) : aucun remboursement ; 100% du prix reste dû.
- 7.4 No-show (absence non annoncée), abandon en cours de formation, ou exclusion pour non-respect des règles : aucun remboursement ; 100% du prix reste dû.
- 7.5 Remplacement : le client peut proposer un remplaçant présentant les prérequis, jusqu'à 2 jours ouvrables avant le début. Si accepté, la retenue est limitée à CHF 50.00 (*gestion, badges, accès lab/licences*).

8. Formations intra-entreprise / sur mesure

- 8.1 Les formations privées (*intra-entreprise, sur site client, ou sur mesure*) font l'objet d'une offre/contrat précisant contenu, dates, prix et conditions d'annulation spécifiques.
- 8.2 A défaut de conditions particulières, le barème suivant s'applique (*plus frais déjà engagés et non annulables : déplacements, hôtels, location, licences, matériel*) :

Délai avant le début	Frais d'annulation (part du montant)
J-30 et plus	CHF 50.00
J-29 à J-15	30%
J-14 à J-8	50%
J-7 à J-0	100%

9. Règles de participation - matériel - comportement

- 9.1 Le Participant s'engage à respecter les consignes, horaires, prérequis et règles de bonne conduite.
- 9.2 Si un ordinateur personnel est requis : il doit être fonctionnel, à jour et compatible avec les prérequis (*droits admins si nécessaire, espace disque, etc.*).
- 9.3 L'organisateur peut refuser l'accès à un lab/plateforme si l'équipement du Participant représente un risque (*p.ex. malware, configuration dangereuse*).

10. Spécificités cybersécurité : démonstrations, labs et cadre légal

- 10.1 Certaines formations cybersécurité incluent des démonstrations et exercices pratiques (*p.ex. scans, durcissement, analyse de journaux, simulations contrôlées*) uniquement dans un environnement autorisé et encadré.
- 10.2 En s'inscrivant, le participant accepte expressément de participer à ces démonstrations/exercices dans le périmètre défini par le formateur (*cibles autorisées, lab, comptes temporaires*).
- 10.3 L'environnement de lab peut être journalisé/monitored à des fins pédagogiques et de sécurité (*traçabilité, prévention d'abus*).
- 10.4 Il est strictement interdit d'utiliser les connaissances/outils hors du cadre autorisé pour porter atteinte à des tiers, systèmes ou données.
- 10.5 En cas de non-respect : l'organisateur peut exclure le participant sans remboursement et prendre des mesures de protection (*désactivation comptes, blocage accès, conservation des logs du lab*).

11. Propriété intellectuelle - supports - interdiction d'enregistrement

- 11.1 Tous les supports (*documents, slides, labs, scripts*) demeurent la propriété de <2S/> Formations et/ou de ses partenaires.
- 11.2 Sauf accord écrit, il est interdit de copier, diffuser, vendre, publier, partager ou mettre en ligne tout ou partie des supports.
- 11.3 Par défaut, le participant s'interdit d'enregistrer (audio, vidéo, capture d'écran) la formation sans autorisation écrite.

12. Confidentialité - responsable disclosure

- 12.1 Le Participant s'engage à garder confidentielles les informations sensibles (*cas réels anonymisés, configurations, vulnérabilités, accès de lab, etc.*).
- 12.2 Toute découverte de vulnérabilité durant un exercice doit être signalée au formateur et ne doit pas être exploitée hors cadre autorisé.

13. Protection des données

- 13.1 Les données personnelles (*inscription, facturation, attestations, échanges*) sont traitées conformément à la législation applicable en Suisse.
- 13.2 Finalités : gestion des inscriptions, organisation, facturation, attestations/certificats, support et communication liée à la formation.
- 13.3 Les prestataires (*p.ex. visio, LMS, paiement*) peuvent intervenir en sous-traitance ; des mesures techniques et organisationnelles appropriées sont mises en place.
- 13.4 Contact protection des données : info@2sformations.ch

14. Responsabilité - limitation

- 14.1 La prestation de formation est fournie avec soin, sans garantie de résultat (*réussite d'examen, objectifs internes, certification*).
- 14.2 Aucune responsabilité n'est assumée pour les dommages indirects (*perte d'exploitation, perte de données*) ni pour les incidents liés au matériel/logiciel du participant.
- 14.3 La responsabilité éventuelle est limitée, dans la mesure permise par la loi, au montant payé pour la formation concernée, hors faute grave ou intentionnelle.

15. Réserve d'erreurs, d'omissions et modifications

- 15.1 Les informations présentées sur le site internet, dans les e-mails, brochures, publicités, réseaux sociaux, et plus généralement dans tout support de communication de <2S/> Formations sont fournies sous réserve d'erreurs, d'omissions, de fautes de frappe et de modifications.
- 15.2 Les informations communiquées durant les formations (*contenus, exemples, recommandations, outils, versions logicielles, procédures, démonstrations*) peuvent évoluer à tout moment, notamment en raison de l'évolution rapide des technologies, des menaces et des bonnes pratiques en cybersécurité.
- 15.3 En cas de divergence entre différentes sources d'information (*site, publicité, e-mail, supports*), les conditions et informations figurant dans l'offre/confirmation d'inscription et/ou la facture confirmée par paiement font foi.
- 15.4 <2S/> Formations se réserve le droit d'adapter les programmes, intervenants, supports, horaires ou modalités d'une formation, pour autant que la valeur pédagogique globale soit préservée (*voir également l'art. 4*).

16. Dispositions finales - droit applicable - for

- 16.1 Si une clause est nulle, le reste des CG demeure valable.
- 16.2 Droit applicable : droit suisse.
- 16.3 For juridique : Fribourg (Suisse) sous réserve des fors impératifs.

Fin du document.